

Septembre 2008

Communication de la Fédération Commerce et services CFE-CGC :

La Samaritaine : quel avenir ?

Le 25 septembre 2008, la Direction de la Samaritaine a consulté le comité d'entreprise sur le projet qui devrait être implanté sur le site suite à sa fermeture en juin 2005.

Il s'agira au final d'un Centre d'affaires et de commerces comprenant :

- 26 000 m² de commerces à vocation "grand public" avec des boutiques et des moyennes surfaces
- 26 000 m² environ de bureaux haut de gamme
- un hôtel de prestige en front de Seine pour environ 14 000 m²
- Des logements sociaux pour environ 2 400 m².

Il n'est plus question d'un grand magasin et c'est donc la disparition définitive de la Samaritaine telle que nous la connaissions.

Malgré la disparition du grand magasin (présenté comme non rentable) la rentabilité du projet apparaît très longue à obtenir et la CFE-CGC espère que le Groupe LVMH continuera de s'impliquer pleinement dans sa mise en œuvre.

Le site fera l'objet de travaux très importants de remise aux normes et de modernisation intégrant les fortes contraintes liées à la réglementation des Monuments historiques qui s'applique à une grande partie des bâtiments.

Il reste également à attendre la position de la Mairie de Paris sur un projet qui, en l'état, n'est pas conforme au Plan Local d'Urbanisme.

Le calendrier fourni par la Direction prévoit une réouverture du site fin 2013 et il serait regrettable que cette date soit encore retardée du fait de la durée des procédures administratives et des travaux très complexes. Nous espérons que désormais tout sera fait pour essayer de raccourcir ce délai afin de revitaliser le quartier de la Samaritaine le plus vite possible et surtout de recréer et au-delà les 1 500 emplois disparus en juin 2005.

Tel qu'il est présenté le projet prévoit d'accueillir environ 2 400 emplois sur le site de la Samaritaine dont environ 600 pour les commerces et 400 pour l'hôtel.

C'est la raison pour laquelle la CFE-CGC au-delà des débats sur la nature des activités prévues sur le site a donné un avis favorable au projet qui lui a été présenté.

La CFE-CGC veillera au respect de cet engagement essentiel pour elle : la création d'un nombre d'emplois équivalent et même supérieur à celui occupé initialement.

C'est à cette seule condition que le sacrifice imposé à l'entreprise et ses salariés par sa fermeture en 2005 pourra être en partie compensé par un projet de réouverture du site Samaritaine profitable à l'emploi.

La CFTC et la CFDT se sont exprimés favorablement sur le projet, tout comme la CFE-CGC.

Contacts :

- René Roche, Président de la Fédération Commerce et Services CFE-CGC - Tel : 06 14 82 07 72

- Jean-Claude Stadler, CFE-CGC – Tel : 06-81-10-01-20